

4, Grande Rue 72190- NEUVILLE SURSARTHE

TEL: 02 43 25 30 97

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 JANVIER 2019 A 20 HEURES

Le vingt-neuf janvier deux mille dix-neuf à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CANTIN. Maire.

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: Monsieur Christophe FURET, Madame Florence THISE, Madame Claudette BOUSSION, Monsieur Yves SECHET, Madame Sylvie DUSCHESNES, Madame Catherine CHEDANE, Monsieur Alain JOUSSE, Monsieur Paul DOUILLARD, Monsieur Jean Claude ESNAULT Monsieur Gérard SIDOT, Monsieur Philippe LANGELLO, Madame Sylvie LEFEUVRE, Madame Christelle YVARD

EXCUSES ET ABSENTS: Monsieur Jean FARCY **qui** donne pouvoir à Monsieur Gérard SIDOT Madame Virginie DURAND, Monsieur Aurélien BOURGAULT, Madame Catherine CAPLAIN qui donne pouvoir à Madame Véronique CANTIN, Madame Véronique JULIENNE.

1^{ère} commission:

Rapporteur : Monsieur Jean FARCY,

FINANCES ET URBANISME

Monsieur FARCY étant absent, Madame le Maire présente la commission.

URBANISME

Modification du périmètre du droit de préemption urbain

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le PLU étant approuvé et affiché depuis plus d'1 mois, il devient donc opposable et qu'il convient désormais de délibérer sur la modification du droit de Préemption Urbain.

Ce droit peut être appliqué sur l'ensembles des Zones Urbaines ou à Urbaniser, mais aussi seulement sur une partie de ces zones.

De ce fait et pour permettre de mener une politique d'acquisitions foncières en vue de réaliser des opérations d'aménagement qu'elle peut envisager à moyen et long terme, Madame le Maire soumet au conseil de pouvoir appliquer cette procédure dans les zones suivantes du Plan Local d'Urbanisme.

Ce sont les Zones

- ♣ UC, UCa, UCc, UCr
- **↓** UP, UPa, UPr,
- **↓** UA, UAa,
- ♣ AUh, AUa

Madame le Maire soumet cette proposition de zonage aux membres du Conseil.

Cette délibération est votée à l'unanimité Pour extrait conforme au registre des délibérations

Modification des statuts du SIDERM

Le SIDERM déménage son siège social du 7 rue Saint Charles au Mans pour le 3 rue des Noës à Spay. De ce fait le SIDERM va modifier ses statuts et demande aux communes membres d'acter cette modification.

Madame le Maire soumet cette proposition aux membres du Conseil.

Cette délibération est votée à l'unanimité Pour extrait conforme au registre des délibérations

Montant des Attributions de Compensation définitif de 2018

Madame le Maire explique que pour 2018, la commune de Neuville a reçu un montant de 550 849 €uros. En réalité la commune aurait dû recevoir la somme 543 499 €uros puisque la compétence de l'entretien des chemins piétonniers est devenu une compétence communautaire au 1^{er} janvier 2018 pour un montant calculé de 7350 €uros.

De cet état il résulte que pour 2019 la commune de Neuville sur Sarthe percevra la somme de 536 149 €uros pour prendre en compte les 7350 € non impactés de 2018 et pour 2020 il faut veiller à ce que la commune perçoive de nouveau 543 499 €uros.

Demande de subvention DETR 2019

Madame le Maire informe les membres du Conseil que les demandes et modalités des différentes subventions sont désormais connues et qu'il convient donc d'instruire ces sollicitations pour optimiser nos investissements.

Ainsi Madame le Maire demande au Conseil de l'autoriser à solliciter un dossier au titre de la DETR 2019 pour le chantier de l'aménagement de la Mairie et des espaces publics attenants.

Par ailleurs il s'agit de pouvoir faire d'autres demandes de subventions pour cette opération importante en particulier auprès du département (FDAU), de l'Europe et de la Région.

Ainsi en ce qui concerne la DETR il s'agit d'une participation à hauteur de 20 %.

Cette délibération est votée à l'unanimité Pour extrait conforme au registre des délibérations

Demande de subvention pour les Amendes de Police 2019

Concernant cette subvention qui concerne des opérations améliorant la sécurité ou pour créer des aménagements lies à ces équipements de sécurité, La commune de Neuville fera une demande pour l'amélioration du parking de la 2éme DB

Madame le Maire soumet cette proposition au vote,

Cette délibération est votée à l'unanimité Pour extrait conforme au registre des délibérations

Dans les questions diverses, Madame le Maire fait part au Conseil des nouvelles concernant le carrefour des 2 routes départementales RD47 et RD197.

Le conseil Départemental a mis à l'étude ce carrefour très accidentogène dans le cadre de son programme des actions de sécurité puisque les travaux de la RD 47 ne sont pas prioritaires dans le cadre des programmations du département.

ASSAINISSEMENT

Madame le Maire rappelle que la commune se félicite d'avoir une AMO pour suivre les engagements de notre fermier au titre de l'assainissement et que dans ce cadre les travaux pour le point Zéro seront faits courant février.

D'autre part nous sommes désormais dans l'obligation de réaliser un schéma de défaillance de notre usine de traitement. Nous allons mettre à l'étude ce dossier.

2éme Commission

Rapporteur Madame Claudette BOUSSION Bâtiments – Sports – Associations Sportives

OPERATION MAIRIE CENTRE BOURG

Madame le Maire rappelle la procédure : ouverture des plis le 5 Décembre à 9 heures pour le choix des candidats. Les 4 architectes sélectionnés ont été reçus le 9Janvier pour une visite des lieux et répondre à leurs éventuelles questions.

Ils ont été auditionnés le jeudi 17 janvier.

A la suite de la délibération du Jury, c'est le cabinet SHEUBEL et GENTY qui est retenu pour la Maitrise d'œuvre du projet.

Madame le Maire soumet cette proposition au Conseil

Cette délibération est votée à l'unanimité Pour extrait conforme au registre des délibérations

TRAVAUX EN COURS

Le système de chauffage de la restauration scolaire va être changé lors des vacances de Février par un système autonome d'une chaudière au Gaz.

Pour les autres travaux, Madame BOUSSION précise que les demandes seront évoquées lors de la réunion de sa commission le 2 Février et interviendront après le vote du Budget

3ème Commission

Rapporteur: Monsieur Yves SECHET

VOIRIE- ESPACES VERTS- ENVIRONNEMENT

CHANTIERS EN COURS

Pour les Sillons le chantier reprendra dès que les conditions météorologiques seront favorables

Pour le Parking de la salle Polyvalente l'ensemble de l'enrobé et le marquage sont terminés. Il reste le remplacement de la lanterne cassée pendant la pose, et l'ensemble du chantier pourra être réceptionné.

Concernant les travaux sur le PN8, une réunion aura lieu sur place avec les différents intervenants dont la SNCF, pour planifier les travaux et arrêter les modalités de circulation à proximité de la voie ferrée.

Monsieur SECHET informe aussi le conseil qu'une réunion sera organisée avec les services de la poste pour travailler à la numérotation des voies et lieux dits de la Commune. Cette démarche est nécessaire afin d'assurer la sécurité des personnes, des biens et faciliter les livraisons et dans la perspective l'arrivée de la fibre optique dans tous les foyers d'ici 2022.

Monsieur SECHET informe aussi le conseil de son avancée sur la recherche d'un véhicule tôlé pour remplacer celui qui est hors d'usage. Le choix se porte sur un Masters Renault auprès des établissement Germain.

Les autres points seront abordés lors du prochain conseil, après avoir été discutés en commission le 2 Février

4^{ème} Commission

Rapporteur : Madame Florence THISE AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES ET PERSONNELS

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Madame THISE informe le Conseil que le projet n'est pas finalisé dans son ensemble et qu'elle en parlera plus en détail lors du prochain conseil.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les nouvelles modalités à la restauration scolaire donnent satisfaction même si certains points restent à optimiser. Le personnel de restauration est satisfait de cette nouvelle organisation et de l'autonomie que cela leur apporte, en particulier dans le choix des fournitures en circuit court et de qualité.

Compte tenu de l'évolution nous envisageons de conclure en juin la prestation extérieure d'accompagnement des services.

Pour les matériels et l'organisation de la salle, ces points seront évoqués lors du prochain Conseil.

BILAN DE L'ALSH COMMUNAUTAIRE

Ce bilan est très favorable et plus de 40 enfants de Neuville ont au moins une fois fréquenté les services ALSH

Les transports sont utilisés et facilitent la participation aux activité mises en place surtout le mercredi.

RECRUTEMENT

Monsieur Jean Eric DAVOY fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} Août prochain c'est donc Madame Amélie DUVAL qui a été recrutée à l'issue des différents entretiens, elle rejoindra nos services le 2 Mai 2019.

Madame Emeline Blanchard quittera notre collectivité le 1 er Juillet 2019. Son remplacement sera assuré dans les meilleurs délais.

Question diverse

Madame THISE rappelle que le CME réfléchit à l'éventuelle implantation d'un City Stade qui soulève beaucoup d'interrogations : usages, nuisances.....

5 éme Commission

Rapporteur: Monsieur Christophe FURET

RELATONS EXTERIEURES

LES MANIFESTATIONS PASSEES

Monsieur FURET fait le point sur la cérémonie des vœux du Maire.

Certains administrés ont été mis à l'honneur : Mesdames Lucie DESGRANGES et Rosette GOUAULT ainsi que Messieurs Roger LEGEAY et Alain BRETON

La présentation du Power Point de l'année écoulée fut très appréciée et Le Conseil Municipal dans son ensemble remercie Madame Emeline BLANCHARD de sa réalisation.

LES MANIFESTATIONS A VENIR

La première manifestation à venir est celle qui sera organisée pour les Retour de Neuville dans la course et le lancement de l'édition 2019.

Monsieur FURET ne peut dévoiler encore toutes les modalités de cette organisation et pour les autres manifestations il souhaite d'abord les évoquer avec sa commission fixée le Mardi 5 février.

BILAN DE LA DISTRIBUTION DES SACS OM

Cette distribution s'est bien passée, il y aurait 150 foyers sur près de 1050 qui ne seraient pas venus chercher leur dotation. La distribution des sacs pour le ramassage des crottes à chiens, à l'initiative du CME, a connu un certain succès et a été appréciée par les propriétaires des chiens.

REUNION DU CRI/LGV

Une réunion a eu lieu à la salle polyvalente de Neuville à l'initiative du CRI 72 le vendredi 18 Février en présence de Madame Corine LEPAGE choisie pour assurer la défense des victimes des nuisances sonores de la LGV. Cette réunion a rencontré un vif succès sans compter la présence des représentant des départements voisins. Madame Lepage a pu présenter la stratégie retenue.

Cette association a annoncé qu'elle ferait une demande de subvention auprès des communes traversées. Le Montant serait autour de 0,50 € par habitant minimum.

Madame le Maire précise que pour notre commune cette subvention sera validée lors de l'instruction des autres subventions après le vote du budget.

Il est proposé d'adresser dès maintenant un avis favorable d'engagement exceptionnel après discussion à hauteur de 1500€ considérant que l'ensemble de la commune est intéressée pour soutenir une procédure dont l'objet est de protéger tout le territoire des nuisances.

Madame le Maire soumet cette proposition au conseil

Cette délibération est votée à l'unanimité Pour extrait conforme au registre des délibérations

Questions Diverses

Madame le Maire fait part au conseil de la possibilité de donner l'ancienne sonorisation inutilisée et devant être évacuée à la commune de Courceboeufs en échange d'un don au CCAS

Il est rappelé que les 24 heures Basket se déroulent cette année le 5 et 6 Avril avec quelques changements dans l'organisation.

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 22 heures 00.